

Les renseignements demandés dans ce document permettront au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de donner un avis technique sur la conception et l'implantation de votre projet d'assainissement (eaux usées domestiques uniquement). Un dossier complet et bien préparé en amont de tout projet de construction facilitera les délais d'instruction et de réponse.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DEMANDEUR (S)	
NOM, PRÉNOMS, OU DÉNOMINATION :	TELEPHONE :
ADRESSE ACTUELLE. Numéros et voie :	PORTABLE :
CODE POSTAL - COMMUNE :	MAIL
PROPRIETAIRE(S)*	
NOM, PRÉNOMS, OU DÉNOMINATION :	TELEPHONE :
ADRESSE ACTUELLE. Numéros et voie :	PORTABLE
CODE POSTAL - COMMUNE :	MAIL

LIEU D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION	CETTE DEMANDE D'INSTALLATION CONCERNE
ADRESSE. Numéro et voie :	<input type="checkbox"/> Une construction neuve <input type="checkbox"/> Existant avec création de nouvelles pièces principales <input type="checkbox"/> Réhabilitation d'une installation existante
CODE POSTAL - COMMUNE :	
RÉF CADASTRALES :	
<i>Si le projet est déposé dans le cadre d'une demande d'urbanisme, préciser la nature et le numéro de la demande d'urbanisme</i>	

ALIMENTATION EN EAU POTABLE	
Raccordé sur réseau public	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> je ne sais pas
Raccordé sur puits ou captage privé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> je ne sais pas
Si oui a t-il fait l'objet d'une déclaration auprès de la DDASS ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> je ne sais pas

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI PROJETE OU EXISTANT	
<u>USAGE D'HABITATION</u>	
Nombre d'habitation : Nombre de logement:	*Est considérée comme pièce principale toute pièce de plus de 7 m² avec une fenêtre ou un ouvrant, hors pièces de service : cuisine, salle de bain, WC, garage, buanderie, etc.
Nombre total de pièce principale * :etEH	
Mode d'utilisation des logements :	
<input type="checkbox"/> Résidence principale	<input type="checkbox"/> Résidence secondaire occupée : mois/an
Si plusieurs logements renseigner la répartition du nombre de logements créé selon le nombre de pièce principale 1 pièce : 2 pièces : 3 pièces : 4 pièces : 5 pièces : 6 pièces :	
<u>AUTRE USAGE</u> (commercial, artisanal, industriel, restaurant, hôtel, agricole...)	ATTENTION vérifier que l'activité ne concerne pas une Installation listée à la nomenclature EAU (contactez la Préfecture)
Préciser l'usage des locaux :	
Préciser en équivalent habitants la capacité d'accueil des locaux :EH Descriptif :	

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN ET D'IMPLANTATION ET SON ENVIRONNEMENT	
Surface totale du terrain : m ²	Surface utile pour l'installation : m ²
Pente <input type="checkbox"/> faible <5% <input type="checkbox"/> moyenne entre 5 et 10% <input type="checkbox"/> forte >10 % et <input type="checkbox"/> continue <input type="checkbox"/> par palier	
Étude de sol à la parcelle effectuée : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui effectuée par : <input type="checkbox"/> un professionnel <input type="checkbox"/> le propriétaire	Le règlement du SPANC du Grand Lyon impose la réalisation d'une étude de sol.
Test d'infiltration : K = mm/h	
Présence d'eau dans le sol <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (nappe phréatique, écoulement temporaire ou permanent à moins de 2 m de profondeur.)	
Cours d'eau proche <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI, àm ; Nom du cours d'eau :	
Présence d'une source, d'un puits ou d'un forage sur la parcelle ou sur une parcelle mitoyenne <input type="checkbox"/> je ne sais pas <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI àm du traitement des eaux usées	
Le traitement doit être situé à plus de 35 m de tout point d'eau destiné à la consommation humaine. Faire apparaître le(s) point(s) d'eau sur les plans joints au projet.	

CONTRAINTES URBANISTIQUES (précisées dans le Plan Local d'Urbanisme et consultable en mairie)	
Périmètre de risques mouvements de terrains <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ne sait pas Si oui, préciser <input type="checkbox"/> Zone de prévention <input type="checkbox"/> Zone de vigilance	
Périmètre de risques inondations <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ne sait pas	
Espace Boisé Classé <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ne sait pas	Espace végétalisé à mettre en valeur <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ne sait pas
AUTRES CONTRAINTES	
Périmètre de protection de captage d'eau potable <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, précisez la zone de protection <input type="checkbox"/> immédiate <input type="checkbox"/> rapprochée <input type="checkbox"/> éloignée	

Cadre à remplir que si parcelle est zonée en assainissement collectif	
Égout à proximité <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, <input type="checkbox"/> niveau habitable < niveau chaussée publique <input type="checkbox"/> construction à + 100m domaine publique <input type="checkbox"/> parcelle à + de 20 m d'une tête d'égout	Toute demande de dérogations doit être adressée par écrit au service.

INSTALLATION ENVISAGÉE

PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES			
COMPOSANTS	MATÉRIAUX	VOLUMES	
<input type="checkbox"/> 1 fosse septique toutes eaux (eaux vannes+ménagères)		(≥ à 3m ³)	
<input type="checkbox"/> 1 fosse septique eaux vannes et 1 bac à graisses eaux ménagères (Seulement en réhabilitation !)		Eaux vannes	Eaux ménagères
<input type="checkbox"/> 2 fosses septiques recueillant les eaux vannes et les eaux ménagères séparées (Seulement en réhabilitation !)		Eaux vannes	Eaux ménagères
<input type="checkbox"/> 1 préfiltre intégré à la fosse <input type="checkbox"/> 1 préfiltre en sortie de fosse et avant traitement			
<input type="checkbox"/> 1 bac à graisses (eaux de cuisine seulement)		(≥ 200l)	
<input type="checkbox"/> 1 bac à graisses (eaux de cuisine + salle de bain)		(≥ 500l)	
<input type="checkbox"/> 1 décanteur digesteur (≥ 30 EH)			
<input type="checkbox"/> 1 dispositif aérobique (type micro station), préciser si : <input type="checkbox"/> 1 épurateur biologique à boues activées <input type="checkbox"/> 1 épurateur biologique à cultures fixées		(≥ 2,5 m ³) (≥ 5 m ³)	
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :			

Veiller à la présence de la ventilation de la fosse. Celle-ci sera assurée par une canalisation de 100 mm de diamètre, raccordée sur la canalisation de sortie de fosse et remontant 40 cm au dessus du faîtiage du toit. Cette ventilation devra être surmontée d'un extracteur éolien, éloignée des fenêtres et des VMC. Sa mise en place nécessite l'intervention de plusieurs corps de métier et doit être prévue dès la conception du projet.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ÉPANDAGE SOUTERRAIN À FAIBLE PROFONDEUR (sol et sous-sol perméable)

Tranchées d'épandage

Nb de tranchées: Longueur unitaire (≤ 30 m) : Largeur :cm Profondeur : cm

Lit d'épandage - (uniquement sur sol sableux instable)

Nombre de drains : Surface :m² Largeur (≤ 8 m) : m Profondeur :cm

FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINÉ (sol et sous-sol très perméable)

Surface :m² (≥ 20 m²) Longueur : m Profondeur totale : m

si terre d'infiltration - volume utile de la pompe:m³

FILTRE VERTICAL DRAINÉ (sol et sous-sol imperméable)

Préciser le type Lit à massif de sable Lit à massif de zéolite (pour 5 pièces principales au plus)

Surface :m² Longueur : m Profondeur totale : m

Rejet en milieu hydraulique superficiel (autorisation de la DDAF)

Rejet dans un cours d'eau (police de l'eau - Nom du cours d'eau :

Rejet dans réseau pluvial (gestionnaire du réseau)

Rejet dans fossé (gestionnaire de l'ouvrage)

rejet en puits d'infiltration (dérogation préfectorale obligatoire)

Rejet autre - à préciser :

FOSSE CHIMIQUE (eaux vannes uniquement) - (Seulement en réhabilitation !)

Volume (≥ 100 l) : l - Stabilisant :

Destination des eaux stabilisées :

Destination des eaux ménagères :

FOSSE D'ACCUMULATION (eaux vannes, voire ménagères) - (Seulement en réhabilitation !)

Volume : l - Hauteur sous plafond (≥ 2 m) : m

Stockage des eaux vannes ménagères

Destination des eaux :

Système de traitement autre que ceux précités à préciser :

.....

Fournir une étude particulière décrivant et dimensionnant le système

DISPOSITIF ANNEXE ÉVENTUEL

Relevage avec regard d'accès

Volume de réserve : l alarme

Chasse automatique

Volume des bâchées : l

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

Réseau de surface (fossé, caniveaux...)

Rétention (cuve, mare)

Infiltration sur la parcelle

Autre à préciser :

DESTINATION DES EAUX DE VIDANGE DE PISCINE OU BASSIN

Réseau de surface (fossé, caniveaux...)

Rétention (cuve, mare)

Infiltration sur la parcelle

Autre à préciser :

Le rejet des ces eaux vers la filière d'assainissement non collectif est interdit.

DOCUMENTS À JOINDRE À OBLIGATOIREMENT LA DEMANDE.

- Le présent formulaire dûment rempli
- Un plan de situation (extrait du cadastre avec n° de parcelle, n° de section et échelle).
- Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant
 - Une étude de sol (sondage à la tarière, tests de perméabilité, horizon pédologique)
 - Une étude des contraintes à la parcelle (surface disponible, pente, etc.)
 - Une description et un justificatif technique de la filière d'assainissement choisie
 - Un plan masse du dispositif au 1/100 ou 1/200 sur lequel seront positionnés et schématisés le plus clairement possible :
 - le bâti principal, (existant et/ou à créer)
 - les batiments annexes (garage, piscine, etc.)
 - la (les) sortie(s) des eaux usées
 - le prétraitement et la ventilation associée
 - le traitement et les regards associés
 - le cas échéant le rejet des eaux traitées
 - les arbres, arbustes, haies, jardins, potagers
 - les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être
 - les limites de propriétés
 - les voies de circulation privées ou de stationnement des véhicules
 - l'emplacement des puits (captages ou forage)
 - l'emplacement des cours d'eaux, sources, mare,....
 - le système d'évacuation des eaux de pluie (ex puits)
 - la pente du terrain
 - l'emplacement de l'égout privé en attente (pour les parcelles est située en zonage d'assainissement collectif
- Une copie du formulaire de la demande d'urbanisme

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur prend acte :

Que la conception des dispositifs d'assainissement non collectif reste de la responsabilité du propriétaire de l'immeuble et que le contrôle du SPANC ne constitue pas une prescription technique.

Qu'il doit se conformer, de même que le constructeur, à la législation en vigueur (Arrêtés du 6 mai 1996 en cours de révision), aux règles de l'art en vigueur (norme AFNOR DTU 64-1 de mars 2007), au règlement du SPANC, ainsi qu'à la planification communale (Plan Local d'Urbanisme)

Qu'il ne pourra réaliser le système d'assainissement non collectif qu'après approbation par le SPANC du présent dossier (réception de l'avis favorable sur le projet présenté) et s'il y a lieu de la demande d'urbanisme, en respectant les exigences du service de contrôle,

Qu'il devra fournir au SPANC, 15 jours avant le commencement des travaux d'assainissement la fiche navette qui sera jointe à l'accord du SPANC, en vue de programmer une visite de contrôle de bonne exécution,

Qu'il s'engage à ne remblayer le dispositif qu'après la visite du contrôle précité et accord du SPANC,

Qu'il s'engage à obtenir les accords de tiers éventuellement nécessaires dans les cas de rejet des filières drainées,

Que le système fera ultérieurement l'objet d'un suivi périodique de son bon fonctionnement (écoulement, vidanges, rejets...) par le SPANC conformément au règlement de service.

Le demandeur certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire.

Demande formulée à , le Signature du demandeur

Adresser votre demande à:

Monsieur le président de la communauté urbaine de Lyon
Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'eau - 20 rue du Lac - BP 3103
69 399 Lyon Cedex03

Tel : Voir carte répartition des SPANC

GRANDLYON
communauté urbaine

www.grandlyon.com